



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

21-01-2015

119 salariés de Châteauroux en lutte depuis plusieurs mois

Selon l'UD CGT de l'Indre « Pour leur salaire de décembre, pour le maintien du site et de leurs emplois, 119 salariés de Châteauroux CERAMICS (Indre) luttent depuis plusieurs mois.

L'inquiétude est grande pour les 119 salariés de Châteauroux CERAMICS (36). Le 18 décembre, leur entreprise a été placée en redressement par le Tribunal de Commerce de Châteauroux, avec période d'observation de 6 mois. La Direction de l'entreprise, détenue par le Groupe DORCAS CERAMICS LIMITED, demandait la liquidation.

La situation de cette entreprise est le fruit d'une série d'orientations stratégiques au cœur desquelles on trouve le Groupe MARAZZI, premier fabricant mondial de carrelages et de revêtements céramiques de tous genres.

La finance avant tout. Jugez-en :

Cette multinationale industrielle possède 19 usines de production dans le monde (Italie, France, Espagne, Etats-Unis, Russie) qui compte 6500 salariés. En 2006, elle présentait un chiffre d'affaires consolidé de 973 millions d'euros.

En 1995, le groupe acquérait en France, « FRANCE CERAM » et « FRANCE ALFA », constituant ainsi le Groupe MARAZZI France, fort de 3 unités de fabrication, Forbach avec FRANCE CERAM et avec FRANCE ALPHA, Paulhaguet (43) et Châteauroux.

En 2010, MARAZZI vend ses sites de Châteauroux et Forbach à AERA INDUSTRIE CERAMICHE (AIC). AIC était jusqu'en 2009, une société basée en Italie du Groupe MARAZZI.

Ainsi, l'usine de Châteauroux (36) et Forbach (57) deviennent AERA FRANCE CERAM, dont le principal donneur d'ordre en carrelage est MARAZZI ; Châteauroux étant plutôt destiné à la production photovoltaïque.

Placé en redressement judiciaire en juin 2013 (3,5 millions d'euros ont été investis dans la tuile photovoltaïque, non suivie de développement de

production), AERA FRANCE CERAM est repris par **2 italo-Libyens Nader et Mansur TANTUSH, qui détiennent 65 % des 2 usines. Ils sont associés au tunisien Haj LETAIEF** dans un projet s'appuyant sur le marché de la construction au Moyen-Orient et des investissements à hauteur de 1,9 million d'euros sur chacun des sites de Châteauroux et Forbach, qui deviennent CHATEAUROUX CERAMIQUE et FORBACH CERAMIQUE, éléments du Groupe CERAMIQUE DE FRANCE détenu par DORCAS CERAMICS LIMITED. Au passage, 33 suppressions de postes sur 152 à Châteauroux et 3 sur 60 à Forbach.

Alors que DORCAS CERAMICS LIMITED aujourd'hui demande la liquidation de CHATEAUROUX CERAMIQUE, il vient de racheter le Groupe MARAZZI FRANCE, soit le site de Paulhaguet (43) et de créer le Groupe CERABATTI qui devient le sous-traitant de MARAZZI, celui-ci étant son client principal ; l'objectif étant pour CERABATTI, de devenir le premier Groupe de céramique en France, notamment en mettant en œuvre un plan d'investissement de 5 M€, visiblement destinés au site de Paulhaguet dans la perspective de porter sa production de 3 à 5 millions de m², DORCAS faisant le choix de Paulhaguet contre Châteauroux.

En un mot, MARAZZI, se sépare d'AIC en cédant à celui-ci son site de Châteauroux qu'il transformait en sous-traitant. Par le fait Marazzi a transféré le risque du développement de la tuile photovoltaïque sur des entreprises distinctes du Groupe MARAZZI, laissant maintenant le soin à DORCAS CERAMICS de restructurer le secteur français du carrelage en réduisant les sites de production et en concentrant la production sur le site de Paulhaguet, sans doute peut-on penser pour mieux se le réapproprier demain.

On est au cœur de choix et d'orientations stratégiques d'un grand Groupe capitaliste, le Groupe MARAZZI au stade du développement de ses orientations stratégiques, aujourd'hui entend liquider Châteauroux et ses emplois. »

Les salariés de Châteauroux (36) sont devant une manipulation stratégique d'un groupe international, qui laisse présager la fermeture.

L'entreprise bénéficie de toutes les exonérations bas salaires, sans compter le crédit impôt compétitivité emplois (CICE) depuis 2013, à minima 203 490 M € (base salaires à 1425 euros brut et en tout cas bien inférieur à 2.5 fois le SMIC), sans compter 2015 ou l'entreprise devrait percevoir (122 094 M€).

Enfin dans l'Indre ce sont 648 entreprises qui ont bénéficié de ce CICE, pour un montant total de 3 800 000 M€ Quelle utilisation de l'argent ?

Communistes Indre appelle les salariés à lutter ensemble, quelles que soient leur professions, face aux casses des entreprises du département, dont ils sont victimes depuis de nombreuses années, pour imposer d'une part les salaires et d'autre part une politique au service du peuple.

Le peuple uni représente une force qui est capable de faire plier le capitalisme.

Communistes sera présent dans l'Indre aux élections cantonales.

Châteauroux le 20/01/2015